

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE MAGHREBIA

Siège social : angle 64, rue de Palestine – 22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite Tunis

La Société d'Assurances et de Réassurances Maghebia publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2002 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 4 juin 2003. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M. Raouf Manjour qui n'a pas émis de réserves quant à leur régularité et à leur sincérité.

BILAN AU 31/12/2002 (exprimé en dinars)

Actifs	31/12/2002		31/12/2001	Capitaux propres et passifs	31/12/2002	31/12/2001
	VB + AMORT.	NET	NET			
Actifs incorporels				Capitaux propres		
Portefeuilles rachetés & Logiciels	206 266,578	5 697,878	18 434,944	Capital social	10 000 000,000	10 000 000,000
Moins Amortissements et Provisions	-200 568,700		-187 831,634	Réserves légales	604 328,759	528 641,900
TOTAL I	206 266,578	5 697,878	18 434,944	Réserves facultatives	200 000,000	200 000,000
				Autres capitaux propres	5 702 119,886	4 752 119,886
Actifs corporels d'exploitation				Résultats reportés	831 275,061	1 065 446,955
Mobilier de bureau, Matériel Informatique & Matériel de transport	2 858 568,154	954 163,222	2 673 144,608	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	17 337 723,706	16 546 208,741
Moins Amortissements et Provisions	-1 904 404,932		-1 676 693,593	Résultat de l'exercice	2 016 831,954	1 513 737,187
TOTAL II	2 858 568,154	954 163,222	996 451,015	Total des capitaux propres avant affectation	19 354 555,660	18 059 945,928
Placements Immobiliers et financiers				Prov techniques brutes		
Terrains et constructions				Provisions pour primes non acquises (non vie)	9 480 606,439	9 249 325,480
Terrains et constructions d'exploitation	4 252 778,582	3 479 335,126	3 036 316,099	Provisions mathématiques (vie)	17 753 275,000	15 629 401,000
Moins Amortissements et Provisions	-773 443,456		-699 482,078	Provisions pour frais de gestion (vie)	128 058,000	100 263,000
Terrains et constructions hors exploitation	12 798 323,289	10 589 476,617	10 890 075,798	Provisions pour sinistres (vie)	598 476,000	684 144,000
Moins Amortissements et Provisions	-2 208 846,672		-1 908 247,491	Provisions pour sinistres (non vie)	36 879 290,782	32 629 285,864
Placements dans les entreprises liées et participations				Provisions mathématiques des rentes (non vie)	2 239 086,686	2 296 081,715
Parts dans les entreprises liées	239 960,000	239 960,000	240 000,000	Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	139 836,000	123 896,000
Parts dans des entreprises avec un lien de participation	3 184 276,250	3 184 276,250	3 184 276,250	Provisions pour risques en cours (non vie)	648 897,230	800 749,838
Actions et autres titres à revenu variable	10 410 973,756	9 662 463,740	9 294 486,335	Provisions pour égalisation (vie)	50 000,000	50 000,000
Moins Amortissements et Provisions	-748 510,016		-517 498,248		67 917 526,137	61 563 146,897
Obligations et autres titres à revenu fixe	23 161 162,400	23 161 162,400	23 006 162,400			
Autres Placements Financiers	1 300 035,666	1 300 035,666	1 250 168,438	Primes à annuler (vie)	724 391,496	691 539,019
Avances sur Police Vie	246 788,073	246 788,073	247 670,237	Primes à annuler (non vie)	645 325,463	528 593,865
Dépôts et cautionnements	1 200,000	1 200,000	1 200,000	Autres dettes		
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	51 915,330	51 915,330	198 279,573	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	281 409,833	870 303,281
TOTAL III	55 647 413,346	51 916 613,202	50 831 136,882	Comptes courants de co-assureurs	840 078,552	846 632,471
Part des réass dans les prov techniques				Dettes nées d'opérations de réassurance	488 941,783	4 353 300,585
Provisions pour primes non acquises (non vie)	3 176 757,178	3 176 757,178	2 845 201,777	Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	11 079 404,181	9 241 884,472
Provisions mathématiques (vie)	100 955,202	100 955,202	73 421,018	Dépôts et cautionnements recus	194 021,494	191 417,219
Provisions pour primes non acquises (non vie)	12 265 763,820	12 265 763,820	11 485 153,193	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	464 552,716	304 364,463

Assurances MAGHREBIA						
Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (vie)			39221,114	Créditeurs divers	359 216,178	995 182,907
TOTAL IV	15 543 476,200	15 543 476,200	14 442 997,102		18 108 100,737	16 803 085,398
Créances				Autres passifs		
Créances nées d'opérations d'assurance directe				Produits constatés d'avance	17 742,221	67 931,849
Primes acquises et non émises	1 543 676,779	1 543 676,779	1 629 837,545		17 742,221	67 931,849
IDA et Anticipations	1 811 908,037	1 811 908,037	1 317 867,758			
Primes à recevoir	14 191 926,871	14 191 926,871	10 596 469,611	TOTAL DU PASSIF	87 413 086,054	79 654 297,028
Autres créances diverses	2 144 919,648	1 098 078,112	1 490 406,261			
Moins Amortissements et Provisions	-1 046 841,536		-891 752,129			
Comptes courants co-assureurs	1 248 662,050	1 248 662,050	247 157,857			
Prévisions de recours à encaisser	1 780 897,178	1 780 897,178	1 026 005,987			
Créances nées d'opérations de réassurance						
Comptes courants des cédantes	697 867,065	697 867,065	462 124,594			
Autres créances nées d'opérations de réassurance	413 043,092	413 043,092	413 043,092			
Autres créances						
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	682 372,929	682 372,929	434 368,536			
Débiteurs divers	691 730,157	691 730,157	512 825,702			
TOTAL V	25 207 003,806	24 160 162,270	17 238 354,814			
Autres éléments d'actifs						
Valeurs à l'encaissement	4 444 945,871	4 444 945,871	7 809 000,563			
Avoir en banque, CCP et caisse	8 288 894,680	8 288 894,680	5 135 989,613			
Frais d'acquisition reportés	887 057,619	887 057,619	896 841,315			
Intérêts et loyers acquis non échus	491 559,173	491 559,173	343 295,777			
Autres comptes de régularisation	75 071,599	75 071,599	1 740,931			
TOTAL VI	14 187 528,942	14 187 528,942	14 186 868,199			
TOTAL DE L'ACTIF	113 650 257,026	106 767 641,714	97 714 242,956	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	106 767 641,714	97 714 242,956

État de résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie arrêté au 31/12/2002

(exprimé en dinars)

	Opérations brutes 31/12/02	Cessions et rétrocessions au 31/12/02	Opérations nettes au 31/12/02	Opérations nettes au 31/12/01
Primes acquises	6 573 964,872	-324 562,922	6 249 401,950	4 842 082,894
Primes émises	6 573 964,872			
Produits de placements	1 239 662,422		1 239 662,422	395 039,953
Revenus des placements	1 239 662,422		1 239 662,422	395 039,953
Autres produits techniques		58 614,731	58 614,731	-
Charges de sinistres	-2 122 566,512	54 430,347	-2 068 136,165	-1 432 321,600
Montants payés	-2 208 234,512	54 430,347	-2 153 804,165	-1 073 923,714
Variation de la provision pour sinistre	85 668,000		85 668,000	-358 397,886
Variations des autres provisions techniques	-2 167 609,000	-11 686,930	-2 179 295,930	-1 700 966,458
Provisions mathématiques vie	-2 123 874,000	27 534,184	-2 096 339,816	-1 518 362,369
Provisions pour fais de gestion	-27 795,000		-27 795,000	-100 263,000
Provisions pour égalisation				-50 000,000
Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes	-15 940,000	-39 221,114	-55 161,114	-32 341,089
Frais d'exploitation	-2 017 768,029	39 814,010	-1 977 954,019	-1 758 234,992
Frais d'acquisition	-1 441 352,659			-1 273 998,168
Frais d'administration	-576 415,370			-506 950,219
Commissions reçues des réassureurs		39 814,010		22 713,395
Autres charges techniques	-384 398,157		-384 398,157	-121 465,062
Charges de placements	-143 095,878			
Charges de gestion des placements	-28 391,676			
Correction de valeurs sur placements	-108 897,674			
Pertes provenant de la réalisation des placements	-5 806,528			
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie	978 189,718	-183 390,764	794 798,954	224 134,735

État de résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie arrêté au 31/12/2002

(exprimé en dinars)

	Opérations brutes 31/12/02	Cessions et rétrocessions au 31/12/02	Opérations nettes au 31/12/02	Opérations nettes au 31/12/01
Primes acquises	35 385 151,274	-12 200 065,833	23 185 085,441	19 269 241,911
Primes émises et acceptées	35 616 432,233	-12 531 621,234	23 084 810,999	21 673 762,291
Variation de la provision pour primes non acquises	-231 280,959	331 555,401	100 274,442	-2 404 520,380
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat technique	1 609 289,222		1 609 289,222	1 071 100,456
Autres produits techniques	26 297,990		26 297,990	2 229,680
Charges de sinistres	-21 887 016,365	2 524 990,667	-19 362 025,698	-16 834 227,510
Montants payés	-18 600 750,275	1 744 380,040	-16 856 370,235	-16 984 622,819
Variation de la provision pour sinistres	-4 250 004,918	780 610,627	-3 469 394,291	-233 612,898
Variation des provisions mathématiques des rentes	56 995,029		56 995,029	158 752,058
Variation des prévisions de recours	754 891,191		754 891,191	1 026 005,987
Variation de la provision pour risques en cours	151 852,608		151 852,608	-800 749,838
Frais d'exploitation	-5 627 408,883	2 745 679,095	-2 881 729,788	-1 910 313,263
Frais d'acquisition	-3 437 481,958			-3 193 993,140
Frais d'acquisition reportés	-9 783,696			896 841,315
Frais d'administration	-2 180 143,229			-2 103 819,788
Commissions reçues des réassureurs		2 745 679,095		2 490 658,350
Autres charges techniques	-506 527,569		-506 527,569	-491 422,394
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie	8 999 785,669	-6 929 396,071	2 070 389,598	1 106 608,880

État de résultat arrêté au 31/12/2002

(exprimé en dinars)

	31/12/2002	31/12/2001
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie	2 070 389,598	1 106 608,880
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie	794 798,954	224 134,735
Produits de placements (assurances et réassurances non vie)	2 262 180,684	2 558 496,281
Revenus des placements	2 074 672,010	2 479 827,059
produits des autres placements	6 856,806	15 404,399
Pertes provenant de la réalisation des placements	180 651,868	63 264,823
Charges de placements	-1 376 562,961	-1 093 344,118
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-836 173,124	-689 185,635
Correction de valeur sur placements	-519 131,473	-397 017,379
Pertes provenant de la réalisation des placements	-21 258,364	-7 141,104
Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de réassurance non vie	-1 609 289,222	-1 071 100,456
Autres produits non techniques	12 046,601	34 550,046
Résultat provenant des activités ordinaires	2 153 563,654	1 759 345,368
Impôts sur le résultat	-136 731,700	-245 608,181
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	2 016 831,954	1 513 737,187
Résultat net de l'exercice	2 016 831,954	1 513 737,187

État de flux de trésorerie arrêté au 31/12/2002

(exprimé en dinars)

	31/12/2002	31/12/2001
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	4 398 078,121	540 119,521
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-586 311,217	-608 429,173
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-658 861,837	-785 014,100
Variation de trésorerie	3 152 905,067	-853 323,752
Trésorerie de début d'exercice	5 135 989,613	5 989 313,365
Trésorerie de fin d'exercice	8 288 894,680	5 135 989,613

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS Arrêtés au 31/12/2002

En application des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers de la société des ASSURANCES MAGHREBIA se présentent comme suit :

Note 1 : PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Forme juridique:	Société anonyme
Capital social :	10 000 000 D
Siège social :	64, Rue de Palestine Tunis Belvédère
Président du conseil :	Monsieur ESSASSI Abdelaziz
Directeur Général :	Monsieur DERBEL Abdelaziz
Commissaire aux comptes :	Monsieur MANJOUR Raouf

Note 2 : PRINCIPES & MÉTHODES COMPTABLES ADOPTES

Les états financiers annuels sont établis conformément aux principes prévus par le système comptable des entreprises dont notamment les hypothèses et conventions suivantes :

- a/ Hypothèses de la continuité d'exploitation
- b/ Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- c/ Convention de périodicité
- d/ Convention de prudence
- e/ Convention de l'unité monétaire

Note 2.1 Immobilisations

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciel	33%
Agenc.Aménag&Installat°	10%
Matériel de Transport	20%
Matériel informatique	15%
Équipement de Bureau	10%

Note 2.2 Placements Immobiliers et Placements Financiers

Note 2.2.1 Placements Immobiliers

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%.

Note 2.2.2 Placements financiers

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise)

Note 2.3 Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Note 24 Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

NOTE 3: Les actifs

Note 3.1: les actifs incorporels

Ce poste comprend les logiciels dont la valeur brute et les amortissements cumulés sont respectivement de 76 126,861 et 70 428,983.

Note 3.2 les placements

Les placements regroupent :

Note 321 : Les placements immobiliers

***Placements immobiliers d'exploitation nets : 3 479 335,126**

***Placements immobiliers hors exploitation nets : 10 589 476,617**

Note 3.2.2 : Les placements financiers

1/Les Placements dans les entreprises liées et participation :

***Part dans les entreprises liées : 239 960,000**

***Part dans les entreprises avec un lien de participations : 3 184 276,250**

2/Actions et autres titres à revenus variables : 10 410 973,756

***Actions cotées : 2 933 203,756**

Assurances MAGHREBIA

Les titres cotés sont évalués à la date de clôture à leur valeur boursière tout en tenant compte des résultats et des perspectives de rentabilité des sociétés émettrices de certains titres. Les moins values dégagées par rapport aux prix d'acquisitions ont font l'objet d'une provision pour dépréciation et les plus values potentielles ne sont pas constatées. Les provisions pour dépréciation des titres cotés sont de 615 230,016

***Actions et titres non cotés : 7 477 770,000**

Les titres non cotés sont évalués à la date de clôture à leur valeur d'usage, une provision de 133 280,000 est ainsi dégagée.

***Actions et autres titres à revenus fixes : 23 161162,400**

***Autres placements : 1 599 939,069**

Note 33: Part des réassureurs dans les provisions techniques

***Provisions pour primes non acquises : 3 176 757,178**

***Provisions mathématiques vie : 100 955,202**

***Provisions pour sinistres non vie : 12 265 763,820**

Note 34 : les créances

***Primes acquises et non émises : 1 543 676,779**

***IDA et Anticipation : 1 811 908,037**

***Primes à recevoir : 14 191 926,871**

Le solde de ce compte est constitué notamment des créances sur les agents généraux, courtiers et des assurés (primes vie non encore encaissées)

***Autres créances diverses : 2144 919,648**

***Comptes courants des co-assureurs : 1 248 662,050**

***Prévisions de recours : 1 780 897,178**

Il s'agit des produits à encaisser suite aux actions exercées contre les tiers responsables des sinistres auto, des sinistres transport maritime, des sinistres incendie et des sinistres de la branche risques spéciaux.

***Compte courants des cédantes : 697 867,065**

***Autres créances nées d'opérations de réassurances : 413 043,092**

***Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques : 682 372,929**

***Débiteurs divers : 691 730,157**

Ce compte est alimenté principalement par les créances envers le personnel de la société et les intermédiaires en bourse.

***Valeurs à l'encaissement : 4 444 945,871**

***Avoir en banques, C.C.P et caisse : 8 288 894,680**

***Frais d'acquisition reportés : 887 057,619**

***Intérêts et loyers acquis et non échus : 491 559,173**

Ce compte enregistre principalement le montant à la clôture de la période des loyers acquis à la société mais dont la mise en paiement n' a pas été réalisé.

***Autres comptes de régularisation :**

Ce compte enregistre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable de certains titres (BTA) et leur valeur de remboursement.

Notes 4 :Capitaux propres et passifs

Note 4.1 :Capitaux propres

***Capital social : 10 000 000.000**

***Réserves légales : 604 328,759**

***Réserves facultatives : 200 000.000**

***Autres capitaux propres : 5 702 119,886**

Les autres capitaux propres comprennent les réserves pour réinvestissements exonérés et les réserves spéciales de réévaluation :

Réserves pour réinvestissements exonérés : 4 531 000.000

Réserves spéciales de réévaluation : 1 171 119.886

***Résultats reportés : 831 275,061**

Note 4.2 : Provisions techniques brutes

***Provisions pour primes non acquises : 9 480 606,439**

Les provisions pour primes non acquises correspondent à la partie des primes émises qui se rapportent à l'exercice 2003 et les exercices subséquents.

***Provisions mathématiques : 17 753 275,000**

Ces provisions correspondent à la différence au 31/12/2002 entre les engagements de la société MAGHREBIA et la valeur actuarielle des primes à percevoir des assurés.

***Provisions pour frais de gestion : 128 058,000**

Il s'agit des frais de gestion d'une partie des contrats d'assurance vie qui risquent d'être non couverts par les chargements sur primes.

***Provisions pour sinistres à payer vie : 598 476,000**

***Provisions pour sinistres à payer non vie : 36 879 290,782**

***Provisions mathématiques des rentes : 2 239 086,686**

***Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes vie : 139 836,000**

***Provisions pour risques en cours non vie : 648 897,230**

Les provisions pour risques en cours sont calculées conformément aux dispositions des alinéas 35 et 36 de la norme comptable N°29 relative aux provisions techniques d'une entreprise d'assurance et/ou de réassurance.

***Provision pour égalisation vie : 50 000.000**

Cette provision est destinée à égaliser la fluctuation du taux de sinistres dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

***Primes à annuler vie : 724 391,496**

***Primes à annuler non vie : 645 325,463**

Il s'agit d'une évaluation du montant des primes qui seraient annulées au cours des exercices suivants.

Note 4.3 : Autres dettes

***Dettes nées d'opérations d'assurance directes : 281 409,833**

Il s'agit principalement des dettes envers les agents généraux, les courtiers et les assurés.

***Comptes courant des co-assureurs : 840 078,552**

Assurances MAGHREBIA

***Dettes nées d'opérations de réassurance : 4 889 417,783**

Ce compte est alimenté du solde des comptes courants des réassureurs .

***Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires : 11 079 404,181**

Ce compte sert à comptabiliser la dette envers les cessionnaires relative aux dépôts espèces reçus en garantie des provisions techniques.

***Dépôts et cautionnement reçus : 194 021,494**

Les dépôts concernent les sommes reçues des locataires des immeubles de placements au titre du cautionnement.

***Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques : 464 552,716**

***Créditeurs divers : 359 216,178**

Note 5 : Etat de résultat technique vie

Note 5.1: Primes

Primes émises nettes : 6 573 964,872

Ce compte comprend les primes émises, les annulations sur exercices antérieures et les primes à annuler vie.

***Primes émises : 7 145 732,243**

***Annulations sur exercices antérieurs : 538 914,894**

***Variations des primes à annuler vie : 32 852,477**

Note 5.2 : Produits de placements

***Revenus des placements : 1 239 662,422**

Notes 5.3 : Charges de sinistres

***Sinistres payés vie : 2 208 234,512**

***Provisions pour sinistres vie : - 85 668,000**

***Variation des autres provisions techniques : 2 167 609,000**

Note 5.4 : Frais d'exploitation

***Frais d'acquisition : 1 441 352,659**

Il s'agit des frais internes et externes supportés par la société lors des conclusion des contrats, les frais d'acquisition comprennent tant les frais directs et les frais indirects

***Frais d'administration : 576 415,370**

Les frais d'administration des contrats comprennent les frais internes et les frais externes occasionnés par la gestion du portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration des contrats, les frais de personnel, la quote-part de loyer et les amortissements du mobilier et des immeubles d'exploitation.

***Autres charges techniques : 384 398,157**

Les autres charges techniques correspondent aux frais internes et externes qui exceptionnellement ne peuvent être affectés ni directement ni par l'application d'une clé de répartition à l'une des destination prévue par la norme comptable N°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Note 6 : Etat de résultat technique non vie

NOTE 6.1: Primes acquises : 35 385 151,274

***Primes émises non vie : 36 738 778,724**

***Annulations sur exercices antérieurs : 844 668,993**

***Ristournes sur primes : 74 785,134**

***Primes à annuler : 116 731,598**

***Primes acquises et non émises : 86 160,766**

***Provisions pour primes non acquises : 231 280,959**

Primes cédées : 12 531 621,234

Note 6.2 : Produits de placements non vie

***Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat : 1 609 289,222**

L'allocation des produits de placements est faite en se référant aux dispositions de la norme comptable N° 27 relative au contrôle interne et l'organisation comptable dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

***Produits de placements non vie bruts : 2 147 183,093**

***Charges de placements non vie : 537 893,871**

Note 6.3 : Charges de sinistres

***Montants payés : 18 600 750,275**

***Variation des provisions pour sinistres à payer : 4 250 004,918**

Note 6.4 : Frais d'exploitation non vie

Les frais d'exploitation non vie sont pris en compte et répartis selon les mêmes méthodes qui sont appliquées pour les frais d'exploitation vie.

***Frais d'acquisition : 3 437 481,958**

***Frais d'administration : 2 180 143,229**

***Autres charges techniques : 506 527,569**

Les autres charges techniques correspondent aux frais internes et externes qui exceptionnellement ne peuvent être affectés ni directement ni par l'application d'une clé de répartition à l'une des destination prévue par la norme comptable N°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance

Note 7: Etat de résultat

Note 7.1 : Produits des placements : 2 262 180,684

***Revenus des placements : 2 074 672,010**

***Produits des autres placements : 6 856,806**

Ce compte est constitué des intérêts sur dépôts auprès des cédantes et des tantièmes reçus.

***Profits provenant de la réalisation des placements : 180 651,868**

Note 7.2 : Charges de placements : 1 376 562,961

***Charges de gestion de placements : 836 173,124**

***Correction de valeurs sur placements : 519 131,473**

Ce montant correspond aux dotations aux provisions et aux dotations aux amortissements.

***Perte provenant de la cession des placements : 21 258,364**

Note 7.3 : Autres produits non techniques : 12 046,601

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale Ordinaire du 23 mai 2002, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur :

. Le contrôle des comptes annuels de la société ASSURANCES MAGHREBIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

. Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons eu à notre disposition les états financiers présentés conformément aux prescriptions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 , du décret 96-2459 du 30 décembre 1996 ainsi que des normes prévues par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Notre audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels de la société ASSURANCES MAGHREBIA sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de la société à la fin de cet exercice.

Le total net du bilan soumis à votre approbation s'établit à 106.767641,741 DT et dégage un résultat bénéficiaire de 2.016.831,954 DT.

II. Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Tunis, le 15 mai 2003

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Raouf MENJOUR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations de conventions ou d'opérations à caractère particulier effectuées par l'un de vos administrateurs.

Par ailleurs, toutes les conventions signées, rentrent dans le cadre normal de l'activité de la société avec vos administrateurs et n'appellent pas de remarques particulières de notre part.

Tunis, le 15 mai 2003

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Raouf MENJOUR